

Création. Annie Martin a décidé de cultiver ce don qui l'habite depuis toujours.

Magnétisme à domicile

Il lui aura fallu passer la quarantaine pour se lancer enfin. Annie Martin vient de s'installer magnétiseuse pour personnes mais aussi pour animaux. Ce don, elle a choisi de le pratiquer non pas chez elle, mais en se déplaçant au domicile des gens qui font appel à elle.

Pour l'aider à « s'installer » dans ce nouvel emploi, elle s'est rapprochée de la couveuse d'activités Crescendo. Elle « m'accompagne et m'apporte son aide dans ce projet. On n'est pas seul mais on n'est pas assisté », dit-elle, ajoutant que ça « permet également de se former : j'ai ainsi pu faire un stage de gestion avec Arte, je vais participer à un stage d'informatique avec Crescendo ». Ce don est en elle et ce depuis sa plus tendre enfance. « Depuis toute petite, je sentais que je n'étais pas comme les autres. Enfant, j'endormais les poules et je les soignais. Je pense que ce don, je l'ai hérité de ma mère qui ne l'a pas développé », raconte Annie Martin.

Adolescente, elle choisit de se diriger vers sa passion : la coiffure. Un métier qu'elle pratique un certain temps, puis « j'ai été obligée de le laisser à contrecœur pour des raisons de santé », poursuit-elle. Elle s'engage alors dans le social et devient aide à domicile : un nouvel emploi qu'elle ne peut poursuivre car trop physique ; idem ensuite pour la vente,



Annie Martin se concentre et impose les mains. Photo Joël Boyé.

ne pouvant assumer la maintenance. Ce qui va la conduire finalement à exercer ce don qu'elle avait quelque peu occulté. « Tout est parti, il y a une quinzaine d'années. Je pratiquais la danse de salon. Un ami a eu un petit souci, j'ai imposé mes mains, il a été soulagé. J'ai alors beaucoup lu sur ce sujet, me suis documentée », relate Annie.

Puis c'est la famille et les amis qui demandent de l'aide. Les amis de ses amis, etc. « Ma première cliente a été ma fille, chef d'équipe dans le bâtiment », se souvient-elle. Annie Martin aime le relationnel, aime les gens. « Je pense avoir trouvé ma voie ; et je suis heureuse quand je vois que quelqu'un n'a plus rien », souligne-t-elle. Mais elle prévient : « Tout en pratiquant le magnétisme, il ne faut jamais faire ces-

ser un traitement médical prescrit par un professionnel de santé ; on ne doit pas formuler de diagnostic, s'assurer que le client a consulté un médecin auparavant, respecter le secret professionnel et ne pas faire se déshabiller le client ».

Acte qui consiste à faire passer l'énergie avec les mains et les doigts au niveau d'un corps à magnétiser, le magnétisme « se pratique avec prudence ; cela demande une forte préparation et une concertation avant chaque séance », indique-t-elle. Les résultats sont là et « les animaux autant que les humains me le rendent bien ».

Patricia Lagailarde.

Les séances durent de 40 minutes à une heure. Tarifs : 40€. Tél. 06.14.74.36.96.